

En conséquence, après la récolte des pommes de terre je réunirai les Flamands de quatre cercles dans un seul cercle et je ferai un « kommando » d'un groupe de prisonniers. Bien que le séjour chez les patrons actuels ait été très agréable, les prisonniers se montrèrent satisfaits lorsque je leur expliquai mon plan de rassemblement.

Chaque fois que je fis allusion à la question du rassemblement, je reçus toujours la même réponse : « Nous ne voulons pas vivre avec des Français et des Wallons, mais uniquement avec des Flamands. »

Il est clair que le résultat obtenu est de plus en plus réjouissant.

Dès que les Flamands seront installés dans leur nouveau camp à Münster II, je visiterai les kommandos avec la troupe théâtrale, et j'organiserai le plus souvent possible, le dimanche, des réunions de Flamands dans un kommando central. Je me permets encore, pour finir, de faire deux propositions, dont je considère la réalisation comme nécessaire au point de vue du travail de propagande :

Ne serait-il pas possible d'organiser périodiquement, toutes les 6 ou 8 semaines, des réunions des officiers pour les Flamands, pour qu'ils rendent compte de leur travail et des expériences faites? Les idées et les plans développés de vive voix ont une influence toute autre que les rapports écrits.

Ensuite, un court voyage d'études des officiers pour les Flamands en Belgique (principalement à Anvers et Bruxelles) serait un moyen excellent pour apprendre à connaître le pays et ses habitants. Celui qui a vu par lui-même le pays et ses habitants peut se faire un jugement plus exact sur la situation.

(Signé) MOECKELS
Lieutenant.

* En dehors de ces lettres-ci, ne pouvaient être remises à leur destinataire, par ordre du ministère de la guerre :

1) Les lettres tendant à encourager les prisonniers à supporter leur longue et pénible captivité.

2) Des lettres annonçant, à tort ou à raison, que la guerre ne tournait pas à l'avantage des Allemands, ou bien exaltant le patriotisme.

3) Des lettres qui ne disaient " pas assez " de bien des Allemands et de leurs agissements en pays occupé.

4) Des lettres dont l'effet aurait combattu la politique allemande.

Nombreuses sont les lettres pareilles qui nous sont tombées dans les mains. Nous nous contenterons de donner deux brefs échantillons du " fruit défendu ".

(En flamand.)

Le 30 août 1918.

Cher frère,

.....
De cette dernière lettre je ne suis pas content, et tu ferais bien mieux de ne pas t'occuper de ce hochepot de langues. Reste Flamand comme moi, mais aime aussi les autres. Nous sommes tous Belges. Tu t'es sans doute laissé monter la tête? Tout ce que ces deux caporaux ont écrit dans un livre, ce ne sont que des men-

songes. (Il s'agit du livre « Vlaanderens Weezang aan den Yzer » (Élégie de la Flandre à l'Yser), par les caporaux K. de Schaepdrijver et J. Charpentier. N. d. A.) On n'entend rien, rien ; sais-tu, ce que nous faisons ? Flamands et Wallons boivent ici un bon verre de bière ensemble. Pense à ta situation après cette guerre. Tu sais ce que tu étais avant la guerre, et laisse maintenant ces flamingants de côté. M'écouteras-tu ? J'espère bien que oui.....

ton frère,

FLORIMOND.

Z 33 — 2^e compagnie
Armée belge en campagne.

D'une lettre du 15-8-18 à Roman Théophile (en flamand) :

« Tu demandes après la situation générale. Voilà déjà 3 ans que nous n'avons plus rien à faire, tous les petits entrepreneurs sont anéantis, tous les petits magasins de bois sont vides, l'autorité allemande saisit le tout et à Bruxelles il n'y a plus rien. Tous les objets en cuivre ont dû être livrés. Tous les matelas de laine, de même, et le tabac est à 100 frs le kilo, les pommes de terre à 3 frs, le pain 240 gr. par jour. Enfin, Théophile, cela ne peut être plus mal. Tu ne dois pas demander, comment nous vivons ici avec notre autorité ; plus ils attrapent des coups, et plus c'est mauvais pour nous ; et cela commence à devenir mauvais pour nous, car ils attrapent de la raclée tant qu'ils en veulent des Français. Et comme cela va pour le moment, nous espérons tous ici en Belgique, que, tout au plus, cela peut encore durer un an ; car l'Amérique donnera encore le grand coup. Pour les autres, il est naturellement impossible de gagner. Encore un peu de courage, et les Alliés auront la victoire. Et quand tout sera arrangé, nous irons dans le Nord de la France pour de nouveau construire, et remettre en ordre ce qui est resté. Là, il y aura de l'argent à gagner. Il y a encore beaucoup de Belges qui travaillent pour les autres, mais ils sont tous annotés, et après la guerre nous les dresserons autrement. »

Par ordre du Stellv. Generalkommando IV (Abt. II. b. Gef. Nr. 23227, Magdebourg, 19 Septembre 1918), on rechercha l'auteur de cette lettre. On parvint — sans doute d'une façon détournée — à faire parler Roman Théophile. Il s'agissait de Pierre Declercq, patron ébéniste, qui habitait, lors de la déclaration de guerre, rue Achille Detienne n° 36 à Bruxelles-Schaerbeek. Cette adresse, avec une note, devait être envoyée au " Generalgouvernement „ en Belgique, (" Zur weiteren Veranlassung „) qui ferait le reste....

Enfin, voici une circulaire de Kriegsministerium en la matière :

MINISTÈRE DE LA GUERRE

DÉPARTEMENT DE L'HÉBERGEMENT

N° 1918. 8. 18. U. K.

Berlin, W. 66, le 29-8-1918.

Rue de Leipzig, 5.

A la date du 19-7-18, a été envoyé à plusieurs prisonniers de guerre du camp de Göttingen un écrit en langue française, qui porte le cachet : « Ministère des Finan-

ces, Direction du Brabant, Secours aux Prisonniers. » Dans cet écrit, on renseigne les prisonniers sur les conventions de Berne, et on leur conseille de s'adresser au Ministère des Finances, aussitôt qu'ils auront besoin de conseil et de secours dans des questions concernant l'échange.

Il faut admettre que l'auteur, abusant du cachet, visait un effet politique, en influençant les prisonniers belges, en particulier les prisonniers flamands : ceux-ci, intimidés de cette façon, n'oseraient pas renoncer à l'échange vers la France et retourner dans le Gouvernement général, comme il a été proposé par l'Allemagne au gouvernement belge.

Prière d'instruire les censures de lettres de ne pas délivrer de pareilles lettres adressées aux prisonniers. Au Gouvernement général de nouvelles délibérations sont en cours.

P. O.

(Signé) SCHÜLER.

CONFÉRENCE EN MATIÈRES CONCERNANT LES FLAMANDS du 24-12-17, au Commandement Général auxiliaire à Magdeburg.

Présents :

Le Major Kaufmann du Stellv. Gen. Kdo IV. A. K.

L'adjudant du camp d'Altengrabow, comme représentant de celui-ci.

Le Flamenoffizier du IV^e corps d'armée, le capitaine Cuno, qui est attaché au camp d'Altengrabow.

— Le major Kaufmann dépeint d'abord brièvement ses impressions au cours de son voyage en Flandre en compagnie avec le capitaine v. Lübbbers.

Il y a eu, entre autre, des entrevues avec certaines personnalités compétentes en Flandre, en particulier avec MM. Borms, Tack et Feignart.

Ensuite, on discuta les questions suivantes :

1^e Gand voudrait avoir des étudiants, surtout des médecins et des juristes. Le choix de ceux-ci devrait cependant se faire très prudemment. Le nombre désiré de 50 ne pourra probablement pas être fourni.

3^e *Meilleur traitement des Flamands.*

Une meilleure rétribution en salaire, semblable à celle des « Deutchrussen », est conseillée. Ceci est tout-à-fait de mise, vu que les Flamands, à cause de leur connaissance de la langue allemande (ou du moins, à cause de la facilité de vite et bien se comprendre avec eux) sont plus avantageux au patron que d'autres prisonniers.

Ensuite, on devra accorder aux Flamands la faculté d'écrire plus souvent. Les interprètes par là nécessaires doivent être mis à la disposition par les camps, dont les Flamands ont été envoyés à Altengrabow.

Il fut proposé de prendre déjà maintenant en considération les nombreuses demandes de naturalisation. Ceci, cependant, ne sera probablement pas possible, à cause du point de vue du ministère de la guerre, qui ne veut, par principe, accorder la naturalisation qu'après la conclusion de la paix.

A l'avenir, plus de Flamands doivent être employés au travail sans garde, toutefois, uniquement quand il s'agit d'un prisonnier travaillant seul, et à la condition d'avoir affaire à des personnes dignes de confiance.

4^e *Devoirs religieux.*

La proposition du camp d'Altengrabow tendant au rappel du « Subsidiar »

Bartscher fut discutée. Les prêtres nationaux flamands proposés ne pourront probablement pas venir à Altengrabow, vu que l'archevêque de Malines ne veut pas les laisser partir.

5° Pour rendre la propagande plus effective, les Flamands passifs, en particulier les sous-officiers de carrière et les employés (de l'Etat), nommément ceux qui sont employés au comité de secours, seront envoyés à Göttingen. Göttingen s'est, déjà avant, déclaré d'accord avec cette mesure.

Par Ordre (I. A. d. K.)
(Signé) WEBER.

KRIEGSMINISTERIUM

Berlin, W. 66, le 29-12-1917.

UNTERKUNFTS-KRIEGSABTEILUNG

Rue de Leipzig, n° 5.

N° 1631. 11. 17. U. K.

Concernant l'allocation de moyens pour couvrir les dépenses occasionnées par la propagande parmi prisonniers de guerre flamands, il a été décidé ce qui suit, et les dispositions précédentes s'en trouvent rapportées :

1° Les envois particuliers, d'usage jusqu'à présent, sont supprimés.

2° A la place de ceux-ci, il y aura, à partir du 1-1-18, des envois mensuels, grâce auxquels on couvrira, avec la plus grande économie possible, toutes (souligné dans le texte) les dépenses faites dans l'intérêt de la propagande parmi les prisonniers flamands. Des envois directs aux « Flamenoffiziere » ne se feront plus par conséquent. Afin d'obtenir éventuellement une avance pour couvrir les menues dépenses, ceux-ci devraient s'adresser à l'office des comptes (« Verrechnungstelle »), et régleraient par après avec lui.

3° L'office des comptes est la Kommandantur du camp des prisonniers, qui, pour le 20 de chaque mois, présente par la voie hiérarchique (« Dienstweg ») un compte (balance) certifié des dépenses du mois passé au ministère de la guerre (« Département de l'hébergement »). Ces comptes ne doivent pas être vérifiés par l'Intendance.

4° Les comptes doivent être formulés d'après le modèle ci-joint. Prière de tenir compte des remarques faites sur le modèle.

5° Le premier compte établi d'après ces principes parviendra au département de l'hébergement au plus tard le 20-2-1918 pour le mois de janvier 1918. Dans ce compte, on portera les excédents dont on dispose encore de l'année 1917 (Cfr. le modèle de balance).

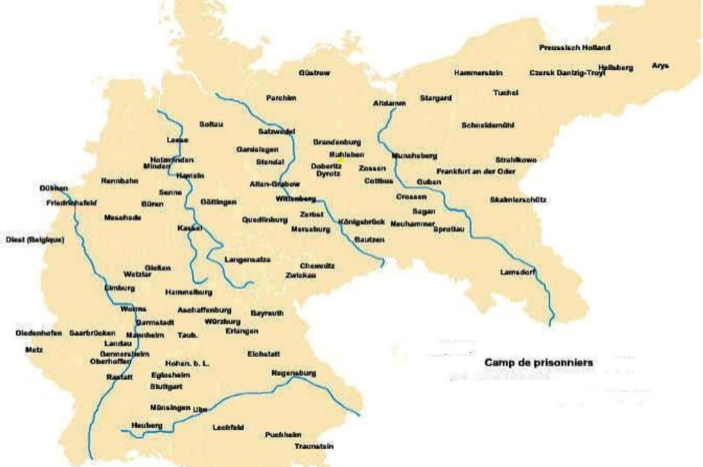
6° Si les envois courants ne suffisent pas pour couvrir les frais, et s'il n'y a pas lieu d'espérer que le déficit puisse être comblé, au cours des mois suivants, une demande amplement motivée de majoration des envois doit être présentée au département de l'hébergement par la voie hiérarchique.

7° Les envois se font par l'office royal maritime (« Königliche Seehandlung »). L'envoi mensuel pour votre camp (plus le camp était important, et plus la somme était élevée N. d. A.) se monte à partir du 1-1-18, à 200 Mk, en mots « Deux cents Mark ».

Ci-joint une copie à la disposition du Kgl. General-Kommando et une autre à la disposition de l'Inspection.

P. O.

(Signé) WÜRTZ.



UN

Livre Noir

DE LA

TRAHISON ACTIVISTE

PAR

RUDIGER

“ LE JOURNAL DES COMBATTANTS „
ORGANE OFFICIEL DE LA
FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS
11, QUAI DU COMMERCE, 11
BRUXELLES

PRÉFACE

Ce livre traite des trahisons commises au cours de la guerre par des soldats belges, victimes du maximalisme flamingant, dans les camps de prisonniers en Allemagne et au front de l'Yser. Ce n'est qu'après de longs mois d'hésitation, et après en avoir par deux fois reculé la publication (la première fois vers novembre 1919, la seconde fois en mars 1920), que je me suis décidé à le faire paraître, ne pouvant me résoudre à contribuer indirectement, par mon silence, à des manœuvres qui mènent à la ruine du pays. Je n'accomplis pas ce devoir sans profonde tristesse : parmi ceux que j'accuse, il y en a plus d'un que je voudrais pouvoir estimer, et la cause flamande qui leur fit commettre leurs crimes, reste la mienne.

Est-ce assez dire que les errements des uns ne m'aveuglent pas sur les fautes des autres ?

J'aurais préféré écrire en ma langue maternelle, mais ai cru devoir y renoncer pour des raisons pratiques.

J'ai tenu à user d'indulgence envers les personnes moins gravement compromises, en passant leurs noms sous silence.

Une enquête sérieuse fournira la preuve de tout ce qui est avancé dans ce livre, fruit de longues et minutieuses recherches à caractère purement personnel et privé.

Puisse mon humble et ingrat travail contribuer à délivrer la cause flamande d'individus qui la déshonorent !

Aux Combattants.

Camarades,

En terminant ce livre, je me trouve triste d'avoir dû remuer tant de choses écœurantes. Mais n'était-ce pas un devoir d'arracher le masque aux ennemis de la patrie ? N'est-ce pas toujours un devoir de proclamer la vérité ?

Avais-je le droit, comme Belge et comme Flamand, de parler en cette matière ?

Pendant la guerre, en Allemagne — où il y avait du danger à le faire — j'ai ouvertement prêché la fidélité au pays et au Roi. Depuis la guerre, en Belgique — où il y avait quelque danger à le faire — je n'ai pas hésité à me conduire en bon compagnon envers des flamingants imprudents, mais honnêtes. Enfin, n'ai-je pas moi-même été l'objet de menées sournoises et haineuses de la part de compatriotes sans discernement et sans caractère, parce que l'activisme ne m'empêcha nulle part et jamais de me sentir « Flamand ».

Camarades flamands,

Pour que, tous ensemble, fiers de notre Droit, nous puissions commencer le travail de justice et de pacification, il nous est un devoir, une nécessité, de poser un glaive nu entre nous autres et la triste bande des perdus. Alors nous réussirons, sûrement ! Par-dessus les têtes des semeurs de discorde et des arrivistes ! Pour le salut et du peuple flamand et du peuple wallon, dont les cœurs droits sont frères et ne demandent qu'à loyalement s'entendre. — Pour ma part, je n'ai jamais failli pour la Belgique : n'est-ce pas un gage que je ne faillirai jamais non plus pour les droits sociaux imprescriptibles du peuple flamand ?

Camarades,

J'ai l'impression de partir en mission, tout seul, par une nuit noire, au milieu des lignes ennemies. Vous seuls, vous savez ce qui se passe en ce moment-là dans le cœur du soldat. Il le fallait !... Mais lorsque, dans quelques heures, vous entendrez sauter la position ennemie, camarades, je vous en supplie, alors, tous, montez une fois encore à l'assaut ! Le pays, c'est nous autres ! Le pays n'a que nous pour oser et pour avoir du cœur ! Et lorsque, nous autres, nous disons : « Nous voulons ! », tous savent que le

chemin mène tout droit, et que la fin est honnête et élevée. Car dans le sang et dans le feu nos âmes se sont épurées à l'état de l'or le plus pur, et dans le grand vide de la Mort nos poumons ont exhalé les derniers germes de la mesquinerie et de l'égoïsme, pour se gonfler ensuite de l'éther léger de l'idéal et du sacrifice ! Debout, camarades ! Allons-y ! C'est pour la patrie, c'est pour nous-mêmes, c'est pour tous nos camarades qui sont restés là-bas !

Et si bien des personnages responsables restent indifférents ou complices, nous avons encore notre bon Roi, notre Chef de l'Yser, qui, au milieu des ministres, qui passent, et des Représentants du peuple, qui trop souvent ne représentent qu'eux-mêmes, saura encore mener la Belgique à l'Honneur et à la Victoire, parce qu'il est le Roi des Belges, et parce qu'il est Grand !

Rudiger.

FIN.
